

.K.S.

Résidence du Ruanda
Territoire de Kibungu
Poste d'attaché Rwamagana.-

Rwamagana, le 20 Juin 1959.-

O B J E T :

N° 243 /Just.1/02/DC.-

AFF.: HAMDUN BIN ABBALLAH
ZAKWANI.-



al

Monsieur le Constitut du Procureur du Roi
à
ZAKWANI.-

Monsieur le substitut,

Je référant votre lettre N° 3731/RMP.12165/G
du 18 mai 1959. J'ai l'honneur de porter à votre
connaissance ce qui suit:
Le Hamdun bin Abdallah Zakwani ne possède pas de biens à
Rwamagana.
Il n'a pas de maison - n'a pas de travail ni de salaire
régulier.
Il y a possibilité qu'il possède quelques objets dans valeurs
dans sa hutte où il habite et je vous demande de m'envoyer
un mandat de perquisition pour vérifier éventuellement.-

Cet homme vie de réparation de montres et
toutes autres limées qu'il envoie un peu pour les
commerçants.-

L'Officier de Police Judiciaire
J. DE GRAMER

(1) N° 3721 /RMP I2I65/Go

Réf. n° :

Annexe : néant
Bijlage

Objet :
Voorwerp :

2815 /

Aff. HAMDUN BIN ABDALLAH ZAKWANI

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire
DE CRAEMER
K I B U N E. U. -

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir
me dresser un état complet des biens du nommé Hamdun
bin Abdallah Zakwani fils de Abdallah bin Hamed Zakwani
(ev) et de Salima (ev) résidant à Rwamagana.

Le sieur Hamdun travaille-t-il? a-t-il un
salaire régulier?

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI
J. GOFFIN.-

